



Edité le : 27/09/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

LES YOUX  
63520 ESTANDEUIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-154227	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2209-13375-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00198976		
<b>N° Analyse :</b>	00199670	<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	ST DIER DAUVERGNE	<b>Code PSV :</b>	000008861		
<b>Localisation exacte :</b>	Mairie sanitaire robinet mélangeur				
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 ST DIER D'AUVERGNE</b>				
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 45,6751194000</b>	<b>Y : 3,4825525000</b>			
<b>UGE :</b>	0335 - SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE				
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	D2+		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE LES YOUX 63520 ESTANDEUIL		<b>Motif du prélèvement :</b>	CS	
<b>Nom de l'installation :</b>	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE	<b>Type :</b>	UDI	<b>Code :</b>	001962
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 12/09/2022 à 13h54 Réception au laboratoire le 12/09/2022 à 19h05 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BONDOUX David Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL				

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/09/2022 à 19h05

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Couleur de l'eau	63D2+>	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	63D2+>	20.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D2+>	6.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2+>	670	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D2+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	63D2+>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2+>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2+>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	63D2+>	0	-	Analyse qualitative					#
Odeur	63D2+>	0 Néant	-	Méthode qualitative					#
Saveur	63D2+>	0 Néant	-	Méthode qualitative					#
Couleur apparente (eau brute)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2+>	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	63D2+>	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Cations</b>									
Ammonium	63D2+>	0.15	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#
<b>Anions</b>									
Nitrites	63D2+>	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50			#
<b>Métaux</b>									
Chrome total	63D2+>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50			#
Fer total	63D2+>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			200	#
Cadmium total	63D2+>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5			#
Antimoine total	63D2+>	1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5			#
<b>COV : composés organiques volatils</b>									
<b>Solvants organohalogénés</b>									
Chlorure de vinyle	63D2+>	0.0049	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5			#
Epichlorhydrine	63D2+>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1			#
<b>HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques</b>									
<b>HAP</b>									
Benzo (b) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#
Benzo (k) fluoranthène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#
Benzo (a) pyrène	63D2+>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010			#
Benzo (ghi) pérylène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278				#

Edité le : 27/09/2022

Identification échantillon : LSE2209-13375-1

Destinataire : SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Somme des 4 HAP quantifiés <b>Composés divers</b> <i>Divers</i>	63D2+>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100
Acrylamide	63D2+>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1

63D2+&gt; ANALYSE (D2+=D1D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2022)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Ammonium

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Emily CUENIN  
Ingénieure de Laboratoire

